

le désir intrinsèque qu'avait le Canada d'améliorer son statut et sa prospérité en augmentant les débouchés extérieurs. À la fin de 1946, sept pays avaient établi des légations à Ottawa, mais le Canada ne pouvait pas offrir de contrepartie, et beaucoup d'autres cherchaient à négocier un échange de représentants diplomatiques. Ce phénomène et les exigences que cela représenta ensuite pour un nombre limité de diplomates expérimentés apparaissent dans les documents.

Pour répondre à la fois à ses besoins et à un monde en changement, le ministère des Affaires étrangères a dû modifier ses paramètres et ses activités. Tant que le Premier ministre assumait le rôle de secrétaire d'État aux Affaires étrangères et que le secrétariat du Cabinet fut à l'état embryonnaire, il était commode pour le Premier ministre d'utiliser le Ministère pendant la guerre comme réservoir de personnes compétentes pour des projets spéciaux. Dans la planification et l'exécution de ces programmes, le ministère des Affaires étrangères était devenu le ciment de la structure de la Fonction publique. Ainsi, les fonctionnaires qui auraient dû donner des conseils et des directives aux autres ministères traitant de questions de portée internationale furent littéralement submergés par des questions techniques portant sur les priorités dans la navigation aérienne, les prisonniers de guerre, les formalités frontalières, la censure et la guerre économique et psychologique. Tous ces projets étaient importants en eux-mêmes, mais ne faisaient pas partie des fonctions normales consistant à analyser les affaires étrangères pour ensuite recommander une politique et mettre à exécution la politique choisie dans le domaine diplomatique. À la fin de la guerre, on a découvert que le démantèlement de cet appareil et l'adaptation de la structure centralisée du Ministère aux conditions de 1946 n'étaient pas chose facile. Le fait que manifestement ni le titulaire du poste de sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères ni son successeur ne possédaient d'aptitude administrative pour effectuer une transformation efficace rendit la tâche d'autant plus difficile.

Pendant vingt des trente-sept années d'existence du Ministère, et continuellement depuis 1935, le Premier ministre King avait cumulé son portefeuille avec celui de secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Le 4 septembre 1946, le poste fut cédé à M. Louis St. Laurent, dont les opinions sur la situation mondiale et le rôle que devait jouer le Canada différaient largement de celles du Premier ministre, tout en étant plus proches de celles de ses principaux conseillers. Durant la guerre, il avait vu le Canada quitter sa place de spectateur-commentateur pour aller s'asseoir au banc des joueurs. Sous sa direction dans la lutte qui s'annonçait, le Canada essaierait de jouer son propre jeu en se présentant comme un arbitre international parmi les grandes puissances.

Simultanément, les trois plus hauts fonctionnaires du Ministère furent déplacés. M. Norman Robertson, qui occupait le poste de sous-secrétaire